

Environnement

✦ *L'importance de recycler*

✦ *L'effet de serre*

✦ *Le trafic routier et la pollution*



ÉDITION SPÉCIALE
LeQuotidien
Le guide de l'information régionale



Amplifier l'effet de serre

C'est cet «effet de serre amplifié» qui cause le réchauffement graduel de la Terre. Tant que l'énergie qui entre et sort du système climatique reste la même, la température de la Terre demeure relativement constante. Cependant, en amplifiant l'effet de serre naturel, nous changeons la quantité d'énergie qui quitte le système climatique; la température du globe augmentera jusqu'à ce que le système trouve un nouvel équilibre. En réalité, nous manipulons le thermostat de la Terre.

Parfois, on désigne la tendance à l'augmentation de la température sous le nom de «réchauffement de la planète». Cependant, les quantités croissantes de gaz à effet de serre auront d'autres impacts sur le climat de la Terre en plus du changement de température. Nous avons appris qu'un changement se produisant dans un seul élément du système climatique peut occasionner une série de réactions susceptibles de perturber les régimes climatiques normaux partout dans le monde. Le terme «changement du climat mondial» décrit plus justement la situation à laquelle le monde fait face.

Le climat change constamment

Il est vrai que le climat de la Terre a toujours changé. En réalité, l'expression «la seule constante à propos du climat, c'est qu'il change constamment» reflète la vérité. Cependant, les différents facteurs qui peuvent causer un changement climatique agissent sur des échelles de temps très différentes.

La dérive des continents - le mouvement des plaques tectoniques terrestres - a changé la position des masses terrestres sur des échelles de temps s'étalant sur des centaines de millions d'années, influençant la circulation océanique et la formation des principales nappes glaciaires. Les changements dans l'orbite de la Terre autour du Soleil se produisent sur des échelles de temps s'étalant sur des dizaines et des centaines de milliers d'années, influençant la quantité et le cycle saisonnier du rayonnement solaire que reçoit la Terre. De tels facteurs ont contribué à créer les climats passés de la Terre, comme les grandes époques glaciaires ou la longue période chaude qui caractérisait le climat terrestre lorsque les dinosaures parcouraient le monde.

Toutefois, l'amplification de l'effet de serre par le biais de l'activité humaine qui affecte maintenant le climat de la Terre, continuera à l'affecter au cours des prochains siècles et est susceptible d'apporter des changements dans le climat qui sont de loin plus rapides que ceux connus dans l'histoire humaine. En raison de cette réalité, le changement du climat mondial représente une source de préoccupation pour les citoyens du monde d'aujourd'hui et de demain.

Les changements climatiques

La physique fondamentale de l'effet de serre amplifié est bien comprise, et on a trouvé la réponse à certaines des questions primordiales relatives à ses conséquences. Nous savons maintenant que:

1. Les activités humaines sont responsables de l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.
2. La Terre continuera de se réchauffer en réaction aux concentrations de GES passées et futures.
3. L'augmentation des températures occasionnera des changements dans d'autres aspects du climat terrestre, susceptibles de perturber les régimes climatiques partout dans le monde.

Or, il reste de nombreuses questions à résoudre.

Les scientifiques au Canada et dans le monde entier travaillent fort pour comprendre davantage les mécanismes et les conséquences des changements climatiques. Les individus, les gouvernements, les entreprises et les dirigeants communautaires devront décider

ce qu'ils feront avec ce savoir. Puisque les changements climatiques sont un problème mondial, tout le monde doit participer à la recherche de solutions. Il est possible de suivre deux approches complémentaires: atténuer ou réduire les émissions de gaz à effet de serre pour ralentir les changements climatiques et s'adapter ou faire face aux effets des changements climatiques. Les deux stratégies sont nécessaires.



*Il est vrai que le climat
de la Terre a toujours changé.*

L'importance DE RECYCLER

De grandes quantités de déchets sont produites au Québec chaque année. Plus de 20 tonnes à la minute, près de 11 millions de tonnes par année pour une moyenne de 1,5 tonne par personne. Et ça ne cesse d'augmenter.

De cette quantité, on croit que près de 85% de ces déchets, des matières résiduelles, peuvent être réutilisés, recyclés, compostés ou valorisés. Des tonnes de papier, carton, plastique, verre et métaux se

retrouvent encore dans le sac à ordures au lieu de prendre le chemin de la récupération.

La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 fixe comme objectif la mise en valeur de 65% de ces millions de tonnes de matières résiduelles. Acheter des produits à contenu recyclé permet de créer une demande soutenue pour les matières secondaires, favorisant ainsi la création et le maintien de nouveaux débouchés pour des matières autrement vouées à l'élimination, admet-on à Recyc-Québec.

Vous protégez l'environnement de deux façons: d'une part, l'utilisation de matières résiduelles dans la fabrication de nouveaux produits évite d'avoir à recourir à l'élimination pour disposer de ces matières et, d'autre part, en encourageant l'utilisation de matières secondaires dans la fabrication de produits plutôt que de la matière vierge, vous contribuez à préserver les ressources naturelles. Parmi tous les produits recyclables, en voici quelques-uns.

Caoutchouc

Le pneu est principalement composé de caoutchouc synthétique, dérivé du pétrole, et de caoutchouc naturel, provenant d'arbres originaires de l'Amérique du Sud. Ses propriétés d'élasticité et de résistance sont améliorées par l'incorporation de soufre au caoutchouc, ce qui rend son recyclage plus compliqué. Dans les années 1970, on y a ajouté une structure d'acier, devenant ainsi le pneu radial. Il augmentait la durée de vie des pneus mais, encore là, compliquait son recyclage. Les Québécois achètent près de 5 millions de pneus par année.

Cartouches d'encre

La remise en état des cartouches d'encre d'impression laser ou à jet d'encre est faite par le remplacement de certains éléments et le rajout de poudre ou d'encre. Les cartouches ainsi offertes aux consommateurs sont de qualité égale et même supérieure aux cartouches originales.

Peinture

Selon Éco-Peinture, les Québécois achètent plus de 50 millions de litres de peinture, ce qui représente environ 12 millions de contenants. Environ 7% de cette peinture n'est pas utilisée et se retrouve aux ordures. Les contenants peuvent tous être recyclés. Éliminées, les peintures doivent être traitées avec attention car elles peuvent contaminer l'eau et le sol.

Plastique

Le plastique, un dérivé du pétrole ou du gaz naturel, est un terme qui désigne un ensemble de composés chimiques que l'on appelle polymère, qui se retrouve sous forme granulée, fluide ou en poudre et est souvent identifié par le mot résine. Les six principales résines comptent pour environ 97% de la production totale de l'emballage de produits domestiques. Les matières plastiques occupent une grande place dans les produits de consommation. Elles offrent des avantages comme la diminution du poids des emballages pour le transport, une bonne protection pour les produits et des formes et couleurs diverses.

Le Quotidien le 8 novembre 2007 Environnement



Quelque soit le geste que vous poserez quotidiennement favorisant un meilleur environnement, ce sera le plus précieux des gestes vers un avenir meilleur.

Ensemble c'est possible!

Multitech
spécialiste de la
revalorisation des
rejets industriels

Seule entreprise privée de la région
détentrice d'un **Phénix de l'Environnement**



2440, ALEXIS-LE-TROTTEUR, JONQUIÈRE (QC)
TÉL.: 418 546-0000 • TÉLÉC.: 418 546-1144
www.tdmultitech.ca



ZONE D'INTERVENTION
PRIORITAIRE
ALMA-JONQUIÈRE

**Partenaire
de nos cours d'eau**

www.zipalma-jonquiere.com
www.banderiveraine.com

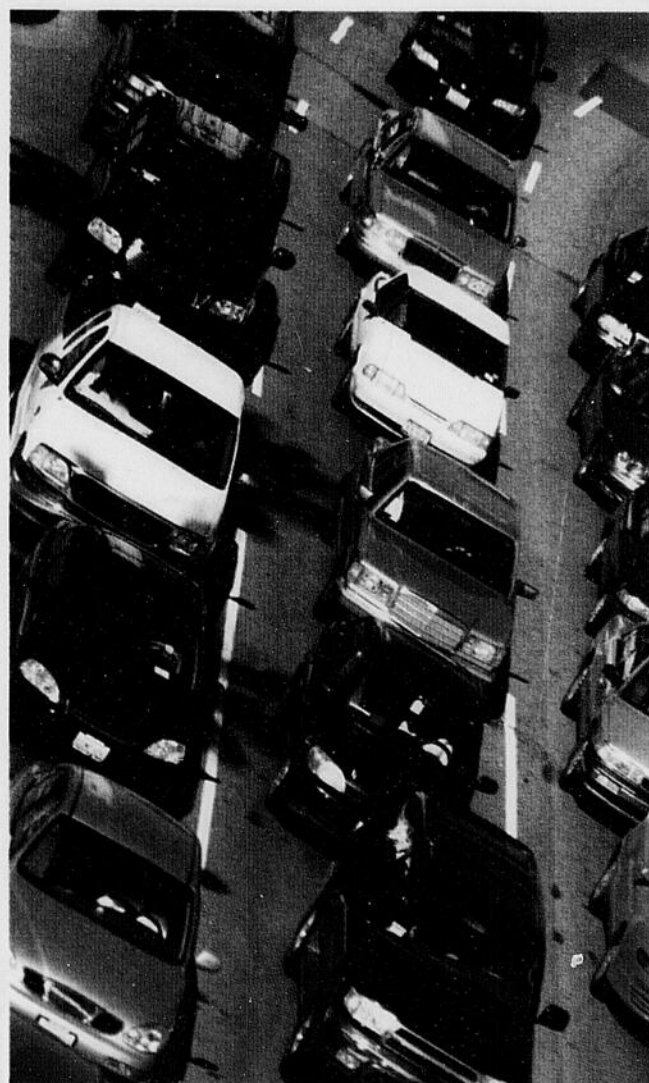
418 668-8181

Un organisme qui passe à l'action!

00716308

Le trafic routier et la pollution atmosphérique

Les moteurs des véhicules automobiles produisent plusieurs polluants atmosphériques qui posent des risques à votre santé.



Les automobiles, les autobus et les camions sont une source de pollution atmosphérique. Quand leurs moteurs brûlent du carburant (essence ou diesel), ils produisent de grandes quantités de produits chimiques libérés dans les gaz d'échappement. De plus, une partie de l'essence utilisée par les moteurs s'évapore dans l'air sans avoir brûlé créant ainsi de la pollution.

Une réglementation stricte sur la performance des moteurs et la composition des carburants a entraîné une diminution de l'émission de polluants par les véhicules. La quantité totale de pollution produite par le trafic routier au Canada a aussi diminué. Toutefois, cette source de pollution est toujours préoccupante parce que:

- ♦ le nombre de véhicules sur nos routes et autoroutes a augmenté au fil des ans au Canada;
- ♦ plus de gens conduisent des véhicules utilitaires sport (VUS) qui consomment plus d'essence que les automobiles et sont par conséquent plus polluants.

Voici un aperçu des principaux polluants produits par le trafic routier et la façon dont ils peuvent affecter votre santé:

Les oxydes d'azote: ils sont produits lorsque les véhicules brûlent l'azote présent dans l'air et les composés azotés qui se trouvent dans les combustibles fossiles. Les oxydes d'azote irritent les voies respiratoires, en particulier les poumons.

Le monoxyde de carbone: ce gaz est produit par la combustion incomplète de l'essence et du diesel. Il est toujours présent dans les gaz d'échappement, mais le moteur de votre véhicule en produira davantage s'il est mal entretenu. Le monoxyde de carbone diminue la capacité du sang de transporter l'oxygène.

Les composés organiques volatils (COV): c'est une vaste famille de composés contenant du carbone qui s'évaporent facilement. Les gaz d'échappement des véhicules contiennent plusieurs COV. Certains d'entre eux, comme le benzène et le 1,3-butadiène, peuvent causer le cancer. Toutefois, aux concentrations que l'on retrouve actuellement dans l'environnement, le risque est minime.

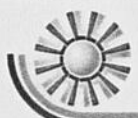
Les particules fines en suspension: ces petites particules contiennent une multitude de substances dont des métaux, des acides, du carbone et des hydrocarbures aromatiques polycycliques. Certaines particules sont émises dans les gaz d'échappement des véhicules tandis que d'autres sont formées dans l'atmosphère par des réactions chimiques entre les polluants émis dans les gaz d'échappement. Les particules fines aggravent les symptômes des personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiovasculaires.

L'ozone troposphérique: il n'est pas émis directement par les véhicules, mais est formé par des réactions chimiques entre les oxydes d'azote et les COV. Ces réactions sont stimulées par la lumière du soleil; c'est pourquoi les concentrations d'ozone au niveau du sol sont plus élevées l'été. L'ozone est un irritant des voies respiratoires et peut déclencher des réactions chez les asthmatiques. L'ozone troposphérique ou ozone des basses couches de l'atmosphère ne doit pas être confondu avec la couche d'ozone de la stratosphère qui nous protège contre les rayons ultraviolets.

La pollution atmosphérique d'origine automobile cause deux types d'effets sur la santé:

Les effets aigus: ils se produisent rapidement (en quelques heures ou quelques jours) après une exposition à des niveaux élevés de pollution. Dans certains cas, la pollution atmosphérique peut aggraver les symptômes éprouvés par les personnes atteintes de maladies cardiaques ou pulmonaires. Des études scientifiques menées au Canada et dans d'autres pays ont démontré que le nombre de décès et d'hospitalisations reliés à des problèmes respiratoires et cardiaques augmentait lorsque les niveaux d'ozone ou de particules fines en suspension augmentaient.

Les effets chroniques: ils se produisent après une exposition prolongée (quelques mois ou quelques années). Des études menées surtout en Europe ont démontré que les enfants vivant dans des secteurs ayant une plus grande densité de trafic souffraient davantage de problèmes respiratoires que les autres enfants.



LES PRODUITS
SANITAIRES
LÉPINE INC.

(PUBLICITÉ)

Une entreprise axée vers le développement durable

Par Mélissa Bradette, rédactrice publicitaire
mbradette@lequotidien.com

Depuis 55 ans, les professionnels de Produits sanitaires Lépine inc. sont au service des entreprises dans le domaine de l'entretien et du nettoyage. Avec ses dix succursales implantées dans la province, cette entreprise rayonne aujourd'hui dans tout le Québec. Produits sanitaires Lépine se démarque notamment par le professionnalisme de son équipe, composée de plus de 75 employés, dont 39 travaillent au bureau chef de Chicoutimi.

Produits sanitaires Lépine est bien plus qu'un distributeur de produits d'entretien, cette compagnie met en place des solutions globales d'entretien pour l'ensemble des opérations d'une entreprise. Les représentants de Produits sanitaires Lépine reçoivent une formation régulière. Ces conseillers techniques ont des connaissances continuellement mises à jour et ce, tant au niveau des nouveaux produits que des sujets d'actualité touchant l'entretien (épidémie, hygiène, produits nocifs pour la santé, etc.). Cette expertise leur permet de conseiller et d'orienter adéquatement leur clientèle industrielle, commerciale et institutionnelle.

En plus de son service de distribution de produits d'entretien, Produits sanitaires Lépine inc. dispose, depuis 1984, de sa propre usine de fabrication de produits chimiques de nettoyage, dotée d'un laboratoire en Recherche et Développement (R&D) à la fine pointe de la technologie. Industrie III, la filiale de Produits sanitaires Lépine responsable de l'usine de fabrication, bénéficie du savoir-faire d'une équipe de production de 8 personnes, dont 2 chimistes et une technicienne de laboratoire attirés au volet Recherche et Développement.

Une optique de développement durable

Préoccupés avant tout par le souci de répondre aux besoins de sa clientèle, Produits sanitaires Lépine inc., à titre de fabricant et de distributeur, s'efforce constamment d'être à l'avant-garde des technologies et produits répondant aux critères sans cesse plus élevés en matière de santé-sécurité, d'environnement et de productivité.

En outre, depuis 1995, l'entreprise qui reçut sa première certification ISO en 1997, travaille à créer des produits exempts d'ingrédients inventoriés dans l'INRP (inventaire national de rejets polluants).

Produits sanitaires Lépine devance aussi de trois ans le calendrier concernant l'arrêt d'utilisation du nonylphénol (NPE) et ses dérivés éthoxylés. Environnement Canada exige une réduction de 95 % de ces composantes pour 2010. Or, dès 2008, Produits sanitaires Lépine aura réduit à 100 % l'utilisation de ces produits toxiques. Ainsi, l'usine d'Industrie III sera définitivement exempte de NPE; un produit toxique considéré comme un perturbateur endocrinien nuisant, notamment, à la croissance de la faune et de la flore aquatique.

Produits sanitaires Lépine participe aussi, depuis 2002, à l'enviroclub du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans le cadre de cette implication, la compagnie saguenéenne a développé un nouveau décapant sans odeur et sans nonylphénol (NPE).

Mentionnons également que Produits sanitaires Lépine est en voie d'obtention d'une certification Commerce Vert.

Des solutions d'avant-garde

Depuis près de 30 ans, Produits sanitaires Lépine offre un service de formation du personnel de conciergerie et d'entretien. L'entreprise est d'ailleurs accréditée par Emploi-Québec dans ce domaine. Produits sanitaires Lépine prônant la mise en place d'actions concrètes auprès des compagnies en ce qui a trait à la santé, la sécurité et l'environnement, ce type de formation constitue la première forme d'intervention en matière de développement durable pour l'entreprise. De plus, Produits sanitaires Lépine a mis sur pied un service d'analyse et de gestion des pratiques environnementales en entretien et conciergerie dans diverses organisations (industrie, milieu hospitalier, etc.).

Parmi les projets et plans d'action développés en collaboration avec des entreprises pour améliorer leurs pratiques environnementales en entretien ainsi que l'aspect santé-sécurité au travail, mentionnons celui de l'usine Abitibi-Bowater d'Alma. En collaboration avec Produits sanitaires Lépine, la multinationale a élaboré un projet lui permettant d'éliminer les solvants dans le procédé de lavage des pièces mécaniques. Un projet est également en cours à l'usine Abitibi-Bowater de Kénogami pour l'utilisation de produits d'entretien écologiques.

Produits environnementaux

Produits sanitaires Lépine offre maintenant une gamme complète de produits environnementaux sous la bannière ECO PRO. Ces produits répondent à des normes sévères et sont tous certifiés par Choix environnemental dont ils affichent la bannière.

D'ici peu, la ligne Eco Pro sera renforcée par une gamme de produits environnementaux fabriqués par Industrie III, la filiale manufacturière de Produits sanitaires Lépine. Actuellement cinq produits sont en attente de certification. Trois autres produits devraient ensuite compléter cette ligne. L'équipe du laboratoire d'Industrie III a travaillé près de deux ans en R&D pour développer ces produits écologiques.

Sacs à déchets 100 % oxo-dégradables

Saviez-vous que les sacs à déchets traditionnels prennent de 300 à 400 ans pour se dégrader? Conscient de cet impact nocif pour l'environnement, Produits sanitaires Lépine propose un nouveau sac avec une dégradation complète allant de seulement 60 jours à un maximum de 6 ans, selon les conditions de l'environnement. Il s'agit ici d'un sac à déchets 100 % dégradables utilisant la technologie oxo-bio (d2w).

Une machine autolaveuse «verte»

En plus de sa gamme de produits d'entretien écologiques, Produits sanitaires Lépine propose une machine autolaveuse écologique: il s'agit de la technologie BOOST de Clarke. Cet appareil offre des économies considérables, tout en ayant un meilleur rendement:

- 50 % à 70 % de réduction de consommation d'eau
- 50 % à 70 % de réduction de produits chimiques
- 40 % d'augmentation de la durée de vie des tampons
- 25 % d'augmentation pour l'efficacité des batteries

En fait, l'opération de la BOOST est silencieuse et permet d'augmenter de 6 fois l'efficacité du nettoyage.

Produits sanitaires Lépine est une entreprise orientée vers le développement durable et pose des actions concrètes en ce sens. Elle n'hésite pas à retirer certains ingrédients toxiques de sa production pour s'assurer d'offrir des produits plus sains, tant pour la santé que l'environnement. Pour en savoir plus, visitez l'une de leurs succursales ou consultez leur site Internet, www.produitslepine.com.

LE MONDE DE L'ENTRETIEN...

C'EST NOTRE AFFAIRE!



LES PRODUITS
SANITAIRES
LÉPINE INC.

PRODUITS LÉPINE INC. Siège Social

1105, rue Bersimis
CHICOUTIMI
(Québec) G7K 1A4
Tél.: (418) 545-0794
Téléc.: (418) 545-6268
Sans frais: 1-800-463-9149
web@produitslepine.com

PRODUITS LÉPINE & AUDET INC.

2265, boul. Walberg
DOLBEAU-MISTASSINI
(Québec) G8L 1K3
Tél.: (418) 276-2631
Téléc.: (418) 276-8213
lepaulbeau@qc.aira.com

PRODUITS LÉPINE & BERGERON

790, des Pins Ouest
ALMA
(Québec) G8B 7R3
Tél.: (418) 668-2395
Téléc.: (418) 668-4629
lepaulma@qc.aira.com

PRODUITS LÉPINE & RESTO

315, 3^e Rue
CHIBOUGAMAU
(Québec) G8P 1N4
Tél.: (418) 748-6594
Téléc.: (418) 748-7560
dresto@lino.com

PRODUITS LÉPINE INC. MONTRÉAL

1116, rue Lévis, porte #1
LACHENAIE
(Québec) J6W 5S6
Tél.: (418) 492-9292
Téléc.: (418) 492-9295
Sans frais: 1-866-474-5057

PRODUITS LÉPINE & PC

105, Portage des Mousses
PORT-CARTIER
(Québec) G5B 1C9
Tél.: (418) 766-4055
Téléc.: (418) 766-8207
franlepi@globetrotter.net

PRODUITS LÉPINE & M.G.L.

200, Léonidas Sud
RIMOUSKI
(Québec) G5L 2T2
Tél.: (418) 723-6888
Téléc.: (418) 724-4483
lepine@ri.cgocable.ca

PRODUITS LÉPINE SHAWINIGAN

1200, 116^e Rue
SHAWINIGAN SUD
(Québec) G9P 3B6
Tél.: (418) 536-8004
Téléc.: (418) 536-8006
produitslepine@bellnet.ca

PRODUITS LÉPINE & D'ASTOUS

327, boul. Lasalle
BAIE-COMEAU
(Québec) G4Z 2L5
Tél.: (418) 296-8813
Téléc.: (418) 296-2642
produitslepine@bc.cgocable.ca

PRODUITS LÉPINE QUÉBEC

2500, boul. Jean-Perrin, suite 165
QUÉBEC
(Québec) G2C 1X1
Tél.: (418) 847-1084
Téléc.: (418) 845-9977
Sans frais: 1-800-871-9633
lepque@qc.aira.com

Le Réseau Lépine

Le Quotidien ♦ le 8 novembre 2007 ♦ Environnement ♦

00716812

Le ciment, le partenaire pour nos collectivités durables



Le ciment est la poudre grise qui est l'ingrédient essentiel dans la production du béton – c'est la colle qui lit le béton.

L'industrie du ciment existe depuis plus de 100 ans au Canada. C'est aujourd'hui une industrie moderne, efficace et innovatrice, qui produit un matériau de construction essentiel, dont on se sert pour construire nos résidences, nos immeubles, nos écoles, nos hôpitaux, nos routes et nos infrastructures souterraines qui assurent à tous de jouir d'une haute qualité de vie.

Une industrie durable au service d'un Québec durable

Les trois cimentiers québécois sont fiers de l'efficacité avec laquelle ils fournissent du ciment sur le marché québécois. Ils sont conscients toutefois que les procédés d'extraction et de transformation employés dans leur industrie ont des effets sur l'environnement et sur la société. Ils sont résolus à poursuivre sans cesse la recherche, l'élaboration et la mise en oeuvre de façons novatrices de produire le ciment plus efficacement, en consommant moins d'énergie, utilisant moins de ressources naturelles et réduisant les émissions atmosphériques par unité de produit. L'industrie est fière de ses réalisations sur le plan de la durabilité et de son approche proactive à cet égard.

**L'industrie québécoise du ciment:
construire aujourd'hui en pensant à demain**



Association
Canadienne
du Ciment

Cement
Association
of Canada

www.ciment.ca

Les routes en béton: sûres, économiques, écologiques

«En plus d'être une source de fierté, des routes de qualité sont une condition essentielle pour soutenir le développement économique du Québec», estime Pierre Boucher, président de l'Association Canadienne du Ciment (ACC), ravi de l'annonce faite le mois dernier par le gouvernement québécois d'investir 30 milliards \$ sur cinq ans dans des infrastructures «de qualité», notamment dans le réseau routier.



L'autoroute 40 dans l'est de Montréal a été reconstruite en béton en 1999.

Pour l'ACC, nul doute que «qualité» ne signifie qu'une chose : des routes en béton, puisqu'il s'agit du meilleur choix technique, économique, écologique et sécuritaire. Le gouvernement du Québec a précisé qu'il voulait des «routes en aussi bonne condition que celles de nos voisins». Or, près de 60% des routes nationales américaines sont construites en béton ; en Pennsylvanie, 93 % du réseau routier principal est en béton ; dans l'État de New York, c'est 63 % !

«Toutefois, au Canada, on commence à peine à construire des chaussées en béton pour les réseaux routiers à grand volume de circulation», indique Pierre Boucher.

Plusieurs avantages

Une chaussée avec revêtement rigide en béton est supérieure à une chaussée en revêtement souple en asphalte. Les routes en béton sont stables et durables. Elles résistent à l'orniérage et à la formation de nids-de-poule, augmentant ainsi la sécurité des usagers. De plus, la couleur claire du béton procure une meilleure visibilité nocturne aux automobilistes.

Tout compté, la construction d'une route en béton requiert trois fois moins d'énergie que l'alternative asphalte. Une étude du Centre de recherches nationales du Canada démontre qu'une route en béton génère des économies de carburant pour les camionneurs, ce qui signifie aussi moins d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et une meilleure qualité de l'air. Cela permettrait, par exemple, sur l'autoroute 20 entre Montréal et Québec, si celle-ci était construite en béton, de réduire en moyenne la consommation en carburant de 10 millions de litres et les émissions de GES de 27 731 tonnes par année pour les véhicules lourds qui empruntent ce tronçon routier, comparativement à la conduite sur une chaussée en asphalte.

«Pour la construction des autoroutes québécoises, aucun matériau n'offre les avantages du béton, conclut le président de l'ACC. Un engagement ferme et à long terme de la part du gouvernement du Québec à construire plus de routes en béton est nécessaire afin de convaincre nos entrepreneurs du Québec de se préparer à construire plus de routes en béton. Les autoroutes en béton sont sûres, économiques et écologiques, pourquoi se contenter de moins ?»

De la «mobilité durable» avec l'Agence métropolitaine de transport

Depuis sa création en 1996, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) s'est résolument inscrite dans une démarche de développement durable en mettant en place différentes mesures répondant au concept de «mobilité durable».

Les trains de banlieue dont elle a notamment la responsabilité en sont l'illustration classique, mais leur développement et leur gestion ne sont qu'une partie de son mandat. Celui-ci consiste à planifier l'efficacité du transport collectif et sa mobilité. À cela s'ajoute un important rôle d'intégrateur à jouer avec ses partenaires que sont les différentes sociétés de transport œuvrant sur son territoire formé de 83 municipalités.

L'urgence de la situation n'est plus à démontrer. Au Québec, les activités de transport représentent la plus importante source de gaz à effet de serre, quelque 40% du total des émissions; elles sont aussi responsables de près de 80% de la pollution atmosphérique et de 10% des maladies respiratoires. À elle seule, la congestion routière coûte près

de 1 milliard \$, dont 100 millions \$ en pertes directes pour les entreprises. Pour les travailleurs, le temps perdu représente une semaine de travail par année.

Le concept de mobilité durable intègre le transport collectif, d'autres modes alternatifs pour se véhiculer, mais aussi l'aménagement du territoire, car celui-ci est d'abord pensé depuis des décennies en fonction de l'automobile. Les autoroutes ont beau se multiplier, elles deviennent rapidement et inmanquablement congestionnées. La mobilité durable ne vise pas à bannir l'auto, mais à en réduire l'utilisation par des mesures plus intéressantes et moins coûteuses au total pour les usagers.

Dans ce contexte, l'AMT poursuit le développement des lignes de train de banlieue. Les gens de Repentigny, Terrebonne et Mascouche ont hâte d'être desservis. Pour eux, c'est un élément de qualité de vie. Des portions de territoire com-

mençant à être aménagées en fonction de la disponibilité du service. À Mont-Saint-Hilaire, par exemple, tout un nouveau quartier se développe actuellement autour de la gare. À Boisbriand, un projet résidentiel met en valeur le fait éventuel que ses résidents pourront se rendre à pied à gare projetée.

L'AMT veille aussi à multiplier les voies réservées pour les autobus aux heures de pointe. Le réseau comprend 84 kilomètres actuellement. Les terminus métropolitains dotés de stationnements incitatifs attirent de plus en plus d'usagers, la bi-modalité automobile-autobus est en croissance. Les 60 stationnements de l'AMT totalisent 27 000 places, c'est-à-dire 27 000 automobiles de moins sur les routes de la région métropolitaine.

Par le programme Allégo, l'AMT fournit aux employeurs les outils pour favoriser la mise



L'AMT promeut aussi des formes alternatives de transport comme le covoiturage.

en place de mesures pour inciter leur personnel à se déplacer en transport en commun, en covoiturage, à vélo ou à pied, et même à faire du télétravail au domicile. Tout pour réduire l'utilisation de l'automobile en solo! L'AMT invite aussi les employeurs à payer ou à subventionner le transport en commun de leurs employés au lieu de leur payer un stationnement. La TRAM, le titre de transport métropolitain, compte maintenant 8 zones; un seul billet suffit pour se rendre de Saint-Jérôme à Mont-Saint-Hilaire. Enfin, l'AMT compte offrir bientôt un calculateur de trajet pour tout le territoire desservi, un outil fort pratique qui n'existe que localement à l'heure actuelle.

Résultat jusqu'à présent, une hausse de 14% de l'achalandage en dix ans pour l'ensemble de la région métropolitaine. Et ça se poursuit!

L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT A POUR MISSION D'ACCROÎTRE LES SERVICES DE TRANSPORT COLLECTIF AFIN D'AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES DÉPLACEMENTS DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL. CE FAISANT, ELLE PARTICIPE ACTIVEMENT À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITÉ DE VIE URBAINE.

L'AMT, C'EST : 5 LIGNES DE TRAIN DE BANLIEUE | 52 GARES | 60 STATIONNEMENTS INCITATIFS | 16 TERMINUS MÉTROPOLITAINS | 85 KM DE VOIES RÉSERVÉES | 2 AUTOBUS EXPRESS MÉTROPOLITAINS

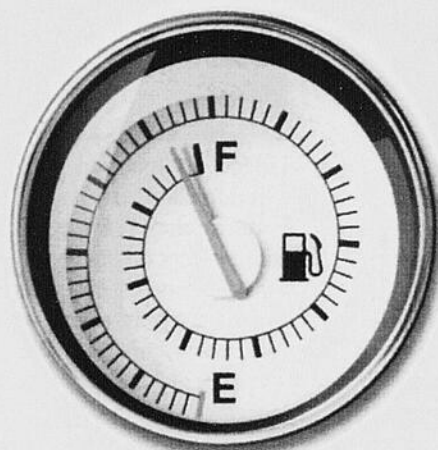


www.amt.qc.ca



CHRYSLER

Jeep.



FAITES PLUS DE CHEMIN AVEC UN PLEIN.

Profitez d'une offre imbattable et d'une économie d'essence supérieure avec notre gamme de véhicules écoénergétiques.



DODGE CALIBER 2008

ACHETEZ À

15 995 \$



VILLE: 8,5 L/100 km (33 MPG)¹
AUTOROUTE: 6,8 L/100 km (42 MPG)¹



JEEP COMPASS 2008

ACHETEZ À

17 995 \$



VILLE: 9,0 L/100 km (31 MPG)¹
AUTOROUTE: 7,2 L/100 km (39 MPG)¹



DODGE AVENGER 2008

ACHETEZ À

21 695 \$



VILLE: 9,7 L/100 km (29 MPG)¹
AUTOROUTE: 6,6 L/100 km (43 MPG)¹



JEEP PATRIOT 2008

ACHETEZ À

16 995 \$



VILLE: 9,0 L/100 km (31 MPG)¹
AUTOROUTE: 7,2 L/100 km (39 MPG)¹

ATTENTION

Aux locataires d'un véhicule Chrysler • Jeep • Dodge ayant un bail avec Services financiers Chrysler et arrivant à échéance entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2008

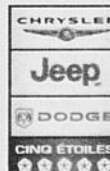
Procurez-vous un nouveau véhicule Chrysler, Jeep ou Dodge. Chrysler Canada annulera les paiements mensuels qu'il vous reste.²

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP • DODGE OU CHRYSLERCANADA.CA DÈS AUJOURD'HUI!

FINANCEMENT OFFERT
EXCLUSIVEMENT PAR
Services financiers Chrysler

¹ Les prix comprennent les allocations du fabricant, consenties aux concessionnaires et sont établis pour les Dodge Caliber (23A), les Jeep Compass (25D) et pour les Jeep Patriot (25D) 2008. ² Voyez votre concessionnaire pour tous les détails sur les prix et les conditions. Transport (1 200 \$ pour la Dodge Caliber, le Jeep Compass et le Jeep Patriot, 1 300 \$ pour la Dodge Avenger), taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles 2008 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les prix et (ou) les frais de transport peuvent varier de la date de publication. Veuillez valider les prix en vigueur auprès de votre concessionnaire Chrysler • Jeep • Dodge. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. ³ Données basées sur le Guide de consommation de carburant de Ressources naturelles Canada (nrc.ca). Votre consommation d'essence peut varier. ⁴ Offre non transférable qui s'applique aux consommateurs au détail. Ne s'applique pas aux Dodge Sprinter et aux Dodge Caliber (PMID 49). Visitez www.chryslercanada.ca pour tous les détails. Certaines conditions s'appliquent. MD, Jeep est une marque déposée de Chrysler Canada Inc. et utilisée sous licence.

Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge du Québec



00716010